

Education nationale : 1 800 postes supprimés en 2019

Jean-Michel Blanquer veut poursuivre le rééquilibrage entre le primaire et le secondaire, qui verra son nombre de professeurs diminuer

[400](#)
 emplois administratifs
 supprimés en 2019

C'est le nombre minimum de postes administratifs en moins sur les 1 800 suppressions prévues dans l'éducation, a précisé Jean-Michel Blanquer sur France Inter, lundi 17 septembre. "*Il y a aussi les suppressions que nous ferons dans l'enseignement privé, a affirmé le ministre de l'éducation. Cela doit s'affiner avec le temps et la discussion budgétaire.*"

L'objectif fixé par Emmanuel Macron lors de la campagne présidentielle est de supprimer 120 000 postes dans l'ensemble des trois versants de la fonction publique au cours du quinquennat.

[\[-\] fermer](#)

Il se dit dans la communauté éducative que Jean-Michel Blanquer a mis un coup de volant à gauche avec les mesures sociales de la rentrée – montée en puissance des classes dédoublées, mise en chantier d'une réforme de l'éducation prioritaire... Mais en matière d'emploi, c'est plutôt à droite que le ministre de l'éducation se classe, affirmaient lundi 17 septembre les syndicats d'enseignants, réagissant à l'annonce de 1 800 suppressions d'emploi pour l'année scolaire 2019-2020 faite, la veille. Un virage, après les 60 000 postes créés sous la gauche – dont 54 000 dans l'éducation nationale.

Ces suppressions ne concerneront que "*le second degré - les collèges et lycées - et les services administratifs*", a expliqué le ministre dans une interview au *Figaro* mise en ligne dimanche 16 septembre. "*Le volume d'enseignement sera évidemment maintenu à travers le recours aux heures supplémentaires*", a ajouté M. Blanquer ; des heures supplémentaires "*exonérées de cotisations salariales, donc plus rémunératrices pour les professeurs*" – comme l'avait promis le candidat Macron durant la campagne présidentielle.

Le budget 2019, qui doit être détaillé dans les jours à venir, n'en sera pas moins accru de 850 millions d'euros, a défendu le ministre dans cet entretien. C'est aussi sur ce point qu'il est longuement revenu sur France Inter, lundi : *" Il va y avoir l'une des plus fortes augmentations - de budget - de l'Etat, avec plus de 800 millions d'euros en plus ; le sujet n'est pas d'avoir 1 800 postes de plus ou de moins, mais - de savoir - ce que nous faisons avec "*, a martelé le ministre.

" Leurre politique "

Façon de voir exclusivement *" le verre à moitié plein ? "*, lui a demandé la journaliste Léa Salamé. *" Nous faisons de vrais choix politiques, a-t-il plaidé. Nous poursuivons le grand rééquilibrage - des investissements - entre le primaire et le secondaire en continuant de créer des postes à l'école. "* Et d'assurer que les taux d'encadrement continueront d'augmenter au primaire, sans baisser dans les collèges et lycées.

Le premier ministre Edouard Philippe avait déclaré, en août, que 4 500 postes seraient supprimés dans la fonction publique en 2019 (et plus de 10 000 en 2020). *" L'éducation nationale représente près de la moitié - des effectifs - de la fonction publique d'Etat, a souligné le ministre à la radio. Il est normal de négocier avec Bercy ; c'est un bon résultat que j'assume. "*

Sauf que sur le terrain, la compensation des 1 800 suppressions d'emplois à venir par le recours facilité aux heures supplémentaires est une rhétorique qui passe mal. *" Cela nous renvoie au "travailler plus pour gagner plus" des années Sarkozy "*, a réagi Frédérique Rolet, du SNES-FSU, syndicat majoritaire dans le second degré. Sous la présidence de Sarkozy, Jean-Michel Blanquer, directeur général de l'enseignement scolaire de 2010 à 2012, avait été chargé de faire appliquer le principe du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant en retraite.

" Prétendre qu'on peut augmenter le pouvoir d'achat des enseignants en ayant recours aux heures supplémentaires, et pas en augmentant les salaires pour tous, est un leurre politique, reprend Mme Rolet. Beaucoup de collègues font déjà deux heures supplémentaires (même si dans les textes une heure seulement peut leur être imposée) ; on ne peut pas compter ajuster le fonctionnement des établissements en misant uniquement sur cette carte-là. "

Même inquiétude du SE-UNSA, syndicat dit réformiste. *" On nous ressort de vieilles recettes, réagit Stéphane Crochet, l'un de ses porte-parole. Contraindre les enseignants à faire plus – et mieux – durant leurs heures de cours, alors que des chantiers importants sont ouverts tels la réforme du baccalauréat général et technologique ou la transformation de la voie professionnelle, c'est faire peser sur eux et sur leur professionnalisme toute la réussite du système. "*

Le " ministre des professeurs ", comme Jean-Michel Blanquer se surnomme lui-même, pourrait traverser sa première zone de turbulences. *" Rien de tout à fait inattendu "*, disent les observateurs du microcosme éducatif : la rentrée 2017 a été préparée par la gauche ; celle de septembre 2018 bénéficie de la popularité de la mesure des CP et des CE1 dédoublés en éducation prioritaire et d'un solde de postes encore conséquent. L'année 2019-2020, avec la mise en musique du nouveau lycée (avant le nouveau baccalauréat à l'horizon 2021) aura valeur de test.

Demander aux établissements du second degré de se serrer la ceinture, alors que leurs enseignants doivent accueillir de nouveaux programmes scolaires, et leurs élèves amadouer une nouvelle plate-forme d'admission dans le supérieur (Parcoursup), est un pari risqué. Et le

dialogue social sur lequel mise Jean-Michel Blanquer doit encore faire ses preuves.

Mattea Battaglia